

*Réunion du conseil d'établissement  
École Sacré-Cœur  
Mercredi 9 septembre 19 h  
Restaurant Mikes, La Pocatière*

**Projet d'ordre du jour**

N.B. Le directeur préside la réunion jusqu'à la nomination du président ou de la présidente (57 LIP).

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Nomination d'un président ou d'une présidente.
4. Nomination à la vice-présidence.
5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire.
6. Nomination à la trésorerie.
7. Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis.
8. Loi 40.
9. Établissement d'un calendrier des séances.
10. Révision des règles de régie interne (67 LIP).
11. Budget de fonctionnement (adoption, 66 LIP).
12. Dénonciation d'intérêt (70 LIP).
13. Informations du comité de parents.
14. Informations de la direction d'établissement.
15. Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP).
16. Informations :
  - ◆ Des membres du personnel de l'école ;
  - ◆ Du service de garde ;
  - ◆ Des membres de l'OPP ;
  - ◆ Correspondance.